



CRITERIUM RÉGIONAL OCCITANIE

SAISON 2018

PAR ÉQUIPES DE CLUBS

Version du 01/10/2017

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

RÈGLEMENT DU CRITERIUM RÉGIONAL D'OCCITANIE

ARC CLASSIQUE MIXTE ARC A POULIES MIXTE

Définition :

Le Criterium Régional d'Occitanie permet d'offrir à tous les clubs, une compétition par équipe, pour structurer les clubs autour d'un projet compétitif abordable.

Compte tenu de la dimension de la nouvelle région, la Criterium Régional d'Occitanie sera divisée en plusieurs zones en fonction des équipes inscrites, afin d'éviter des déplacements trop importants et trop onéreux.

Pour chaque zone, seront ouvertes les catégories arcs classiques mixte ou non et arc à poulie mixte ou non.

DÉROULEMENT DU CROTERIUM REGIONAL :

Phase 1 : deux manches : une manche salle 2x18m et une manche extérieur Fédéral.

Phase 2 : les équipes sélectionnées dans chaque zone lors de la phase 1 disputent la finale.
Cette finale sera basée sur un tir fédéral avec finale.

Composition des équipes :

La mixité H/F est admise pour ce criterium.

Le club ne peut inscrire qu'une seule équipe par catégorie.

- L'équipe est composée de 4 archers maximum ou de 3 archers minimum.
- La règle des transferts est la règle nationale.
- Les tireurs d'une équipe peuvent être différents en cours de saison.
- Tenue identique (de club ou blanche) pour toute l'équipe.
- La composition de l'équipe, transmise au club organisateur lors de l'inscription, peut être modifiée le jour de la compétition (dépôt et signature du capitaine de la composition de l'équipe au greffe).

Inscriptions :

Les clubs qui souhaitent participer au Criterium s'inscrivent en retournant le bulletin d'engagement accompagnée de son règlement.

L'inscription devra arrivée au Comité Régional d'Occitanie avant le 20 **Novembre 2017**.

Le Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie publiera sur son site :

- la liste des équipes engagées dans le criterium régional dans chaque catégorie.
- le nombre de zone et sa composition.
- Inscription par équipe : 90 euros par équipe, (chèque libellé à l'ordre de Comité Régional Tir à l'Arc Occitanie)
- Celui-ci comptera pour l'ensemble des 2 premières épreuves.
- Les sommes correspondant aux clubs engagés, même absents seront versées à l'organisateur.
- Inscription à la finale si qualification à la suite des 2 manches : 45 euros par équipe.

La compétition :

Le Criterium Régionale d'Occitanie est ouvert dans les catégories suivantes :

- Arc classique mixte
- Arc à poulies mixte

Déroulement des deux premières épreuves

SALLE :

CATEGORIE	DISTANCE	BLASON	Nombre de flèches
CADETS A SUPER VETERANS	18 M	40 OU TRISPOTS DE 40	2 x 10 volées de 3 flèches

EXTERIEUR :

CADETS A SUPER VETERANS	50 M	122	2x 6 volées de 6 flèches
-------------------------------	------	-----	--------------------------

Classement des deux manches :

ATTRIBUTION DES POINTS PAR MANCHE

Pour 8 équipes et moins

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
20	16	12	9	6	4	2	1

Pour 9 à 16 équipes

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
40	36	32	28	24	21	18	15
9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}
12	10	8	6	4	3	2	1

En cas d'égalité les équipes seront départagées selon la procédure suivante :

- Meilleur total des scores de qualifications des deux manches
- Tir de barrage entre les équipes pour définir leur classement au sein du groupe.

Une pénalité équivalente à la moitié des points de l'équipe classée 1^{ere} est prévue en cas de non-participation de l'équipe complète à une manche.

Finale Criterium Régional d'Occitanie :

Mixtes en arc classique – 16 équipes si possible.

- Si 4 zones: 3 premières qualifiées par zone puis les meilleures équipes restantes du classement régional avec les cumul des scores des qualifications sur les deux première manche..
- Si 3 zones: 4 premières qualifiées par zone puis les meilleures équipes restantes du classement régional avec les cumul des scores des qualifications
- Si 2 zones: 6 premières qualifiées par zone puis les meilleures équipes restantes du classement régional avec les cumul des scores des qualifications

Mixtes en arc à poulies – 16 équipes si possible.

- Si 4 zones: 3 premières qualifiées par zone puis les meilleures équipes restantes du classement régional avec les cumul des scores des qualifications sur les deux première manche..
- Si 3 zones: 4 premières qualifiées par zone puis les meilleures équipes restantes du classement régional avec les cumul des scores des qualifications
- Si 2 zones: 6 premières qualifiées par zone puis les meilleures équipes restantes du classement régional avec les cumul des scores des qualifications

Déroulement de la finale :

Tir de qualifications

Distance de tir et blason.

CADETS A SUPER VETERANS	50 M	122
-------------------------------	------	-----

Phase finale :

Distance de tir et blason.

CATEGORIE	DISTANCE	BLASON
CADETS A SUPER VETERANS	50 M	122

3 archers titulaires et 1 remplaçant qui peut entrer au début de chaque volée ;

Duel avec tir en rotation en 2 minutes.

1 volée d'entraînement avant le 1er match.

Match en sets de 4 volées de 6 flèches maximum (2 flèches par archer).

Volée gagnée = 2 points

Volée égalité = 1 point

Volée perdue = 0 point

L'équipe gagnante est la 1ere avec 5 points

En cas d'égalité dans un match : tir de barrage selon règlement fédéral

L'égalité apporte 1 point soit 5 à 4 sur le match.

Répartition des duels :

